

Article

Février 2022

La Chine passe au vert !

*Claude TIRAMANI,
Gérant du fonds LBPAM ISR Actions Croissance Chine*

*Liming XIA,
co-gérant du fonds LBPAM ISR Actions Croissance Chine*



**ASSET
MANAGEMENT**



TOCQUEVILLE
Finance





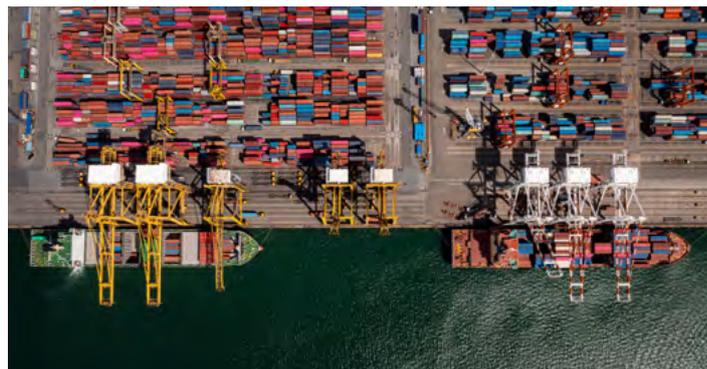
En s'engageant à atteindre son pic d'émissions de carbone d'ici à 2030 et en fixant un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2060, la Chine a très clairement manifesté sa volonté de figurer parmi les leaders de la transition énergétique.



中國人民銀行
THE PEOPLE'S BANK OF CHINA

Toutefois, cela nécessite des flux d'investissement massifs et constants sur une longue période. M. Yi Gang, le gouverneur de la People's Bank of China, a déclaré que pour atteindre les objectifs de pic et de neutralité carbone, il serait nécessaire d'investir 306 Md€ par an d'ici 2030, un montant annuel porté à 542 Md€ pendant la période 2030-60 (soit respectivement 2,2 % et 3,8 % du PIB de 2020).

Si cet engagement « vert » doit permettre à la Chine – premier pollueur mondial avec plus d'un quart des émissions de gaz à effet de serre - de rehausser son statut sur la scène internationale, il sert également ses ambitions domestiques. Il s'insère en effet parfaitement dans la démarche actuelle des autorités chinoises, visant à faire évoluer le modèle économique du pays, et il constitue même un des piliers de cette transformation. La Chine cherche en effet à réduire sa dépendance à l'immobilier et aux exportations, en réallouant ses ressources financières vers l'industrie, ceci afin d'en accroître le niveau de technologie pour délivrer des produits à plus forte valeur ajoutée (parmi les secteurs



prioritaires en termes de financement, figurent notamment les semi-conducteurs, l'intelligence artificielle, les terres rares, l'aéronautique ou encore les véhicules électriques). En cela, elle s'inspire de ce qu'ont fait avant elle ses voisins japonais et taïwanais, ainsi que du modèle allemand.

De notre point de vue, la thématique de la transition énergétique constitue donc aujourd'hui une grande source de valeur ajoutée pour investir en Chine.

Cette thématique représente d'ailleurs un tiers de la tracking-error du fonds LBPAM ISR Actions Chine, dont l'objectif est de tirer parti de l'ensemble des opportunités créées par la croissance de la Chine.

D'autant qu'il s'agit là d'une tendance de long terme et que le risque d'exécution des objectifs est très faible, compte tenu du système politique du pays selon notre avis. Une visibilité précieuse dans l'environnement actuel ! Signalons par ailleurs que l'ouverture progressive du marché des actions domestiques (les actions A, cotées à Shanghai et à Shenzhen en renminbi), un marché très profond, permet selon nous de trouver de nouvelles opportunités d'investissement.

Nous considérons pour notre part que deux secteurs sont plus particulièrement attrayants pour jouer cette thématique. Il s'agit de la mobilité durable, autour de la voiture électrique, et des énergies renouvelables (solaire, éolien, hydraulique).

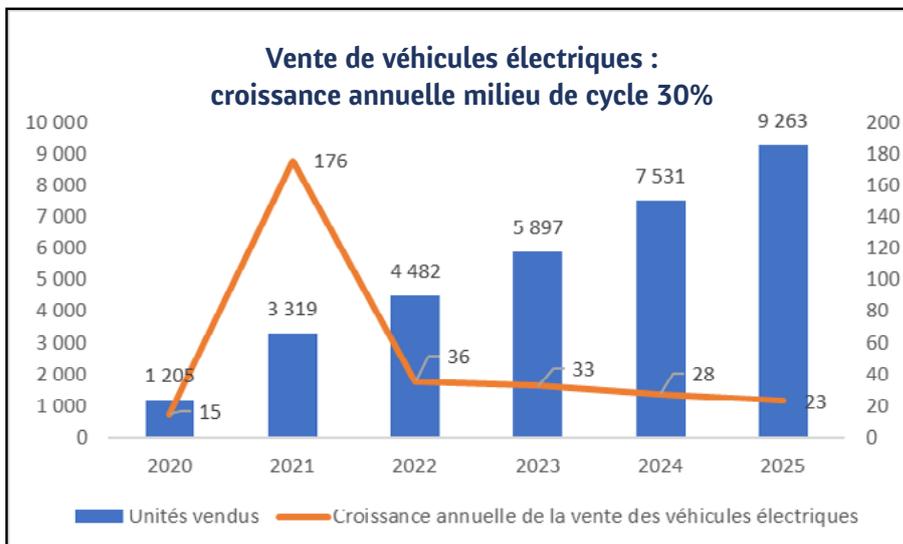
De fait, dans ces deux secteurs, les entreprises chinoises ont en commun à notre avis de détenir un véritable avantage compétitif : dans **l'industrie automobile**, les constructeurs, qui sont venus sur les véhicules thermiques plus tardivement que leurs homologues occidentaux, ont pris très tôt le virage de l'électrique et, en matière d'**énergies renouvelables**, les acteurs bénéficient d'économies d'échelle, la taille du pays leur garantissant de nombreux débouchés.





En ce qui concerne la voiture électrique,

les objectifs sont très ambitieux. Celle-ci doit représenter 25% des nouvelles immatriculations d'ici à 2025 et 50% d'ici à 2035 (sachant que le marché automobile chinois est le plus important au monde). Les nouvelles immatriculations de voitures électriques devraient progresser de 29% en par an en volume entre 2021 et 2025.



Source : Macquarie, CAAM

De nombreuses entreprises chinoises sont positionnées sur ce segment de marché, ce qui permet d'investir sur toute la chaîne de valeur de la voiture électrique : les constructeurs de véhicules, mais aussi les fabricants des batteries et de leurs différents composants, sans oublier tous les acteurs intervenant pour la mise en place des stations de recharge.

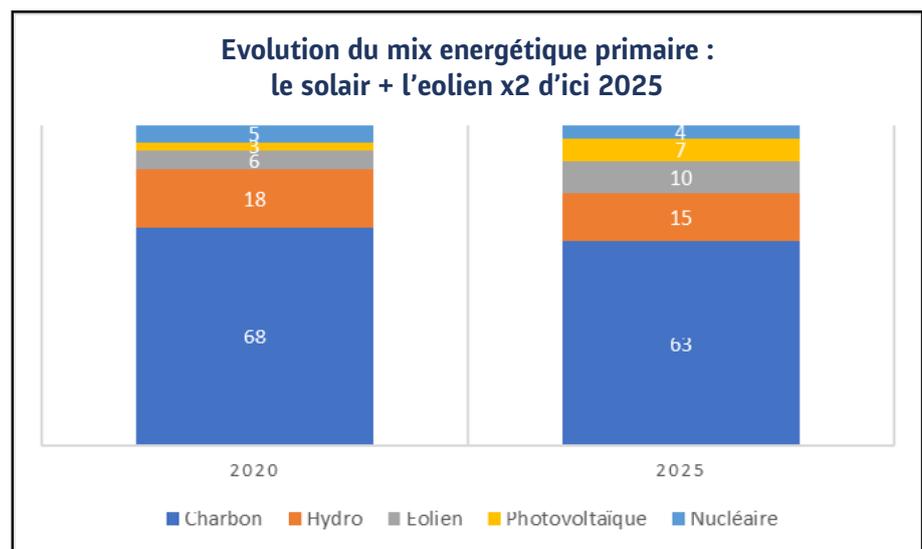


Quant aux énergies renouvelables,

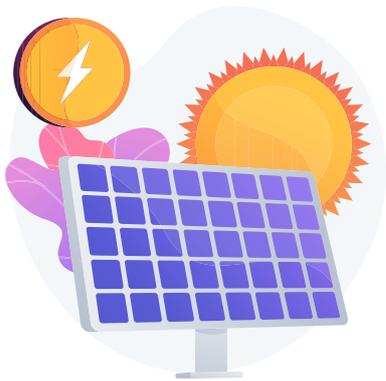
l'objectif est qu'elles représentent 25% du mix énergétique à l'horizon 2030. En ce qui concerne l'énergie solaire, sa montée en puissance devrait être facilitée par le fait qu'elle est aujourd'hui compétitive par rapport au charbon en termes de prix. Par ailleurs, la filière devrait bénéficier d'engagements publics forts. Ainsi, le taux d'équipement des toitures en panneaux solaires doit être d'au moins 40% pour les écoles et les hôpitaux et de 50% pour les édifices publics comme les mairies (source : National Energy Administration).

La croissance du parc de panneaux solaire devrait atteindre 40% en 2022, puis 17,50%, 14,80% et 17,60% respectivement en 2023, 2024 et 2025 (source : China Photovoltaic industry Association).

Concernant l'énergie éolienne, la croissance de la capacité de production devrait atteindre un rythme moyen annuel de 22% sur les quatre prochaines années.



Source : JPM, NBS, Tsinghua



En parallèle, des investissements colossaux sont programmés pour installer les infrastructures nécessaires pour acheminer l'énergie produite de manière alternative, dont la production se heurte actuellement à des problématiques de transport. Le quatorzième plan quinquennal prévoit ainsi 60 milliards de dollars de dépenses additionnelles pour construire 38 nouvelles lignes à haute tension. À plus long terme, l'enjeu sera celui du stockage des énergies propres dans des batteries géantes pour éviter toute déperdition de la production.

L'automatisation digitale de la gestion du réseau électrique est un secteur particulièrement intéressant car elle accompagne les dépenses en investissement dans les lignes à haute tension.

Les besoins croissants en matières de stockage de ces énergies rendent les sociétés développant ces solutions, selon nous très attrayantes.

Si, à l'heure actuelle, les entreprises chinoises intervenant dans ces domaines tirent encore l'essentiel de leurs profits du marché domestique, elles ne cachent pas leurs ambitions de partir à l'assaut des marchés étrangers. De quoi leur assurer de belles perspectives additionnelles ...

Un marché du carbone encore balbutiant en Chine

Le prix de la tonne de carbone, fixé par l'État, est bien inférieur à celui observé en Europe (5.54€ par tonne en Chine contre 72.61€ par tonne dans l'espace européen au 30 septembre 2021) (*source : Energymonitor/International Carbon Action Partnership*) et seuls les producteurs d'électricité qui se voient attribuer des quotas gratuits, représentant le niveau maximal d'émissions autorisées au cours d'une année - y ont pour le moment accès pour acheter des droits d'émettre au-delà de ces quotas.

Les grandes entreprises très énergivores dans le domaine de l'aluminium et de la sidérurgie devraient bientôt être soumises aux mêmes contraintes.

Les « bons élèves », comme peuvent l'être les entreprises intervenant dans le secteur des énergies renouvelables, ne se voient pour l'heure pas encore allouer de quotas et elles ne peuvent vendre leurs crédits de carbone.

Une situation appelée à évoluer à plus ou moins brève échéance selon nous, et qui bénéficierait aux entreprises exposées à la thématique de la transition énergétique.



Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue ni une offre ou une sollicitation, ni une recommandation personnalisée au sens de l'article D321-1 du Code Monétaire et Financier ni une fourniture de recherche, au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'AMF, ni une analyse financière, au sens de l'article 3, 1°, 35) du règlement UE n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché (MAR), en vue de la souscription des OPC de La Banque Postale Asset Management. Ce document ne constitue pas non plus un conseil ou avis juridique ou fiscal.

Ce document a été réalisé sur des informations et opinions que La Banque Postale Asset Management considère comme fiables. Les éléments d'information, opinions et données qui y figurent sont considérés par La Banque Postale Asset Management comme fondés ou justifiés au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier, boursier et réglementaire du moment et reflètent l'analyse, au jour de la publication du présent document, de La Banque Postale Asset Management sur les marchés concernés et leur possible évolution.

Ce document n'est ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de La Banque Postale Asset Management, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers. Il ne peut pas être utilisé dans un autre but que celui pour lequel il a été conçu.

**La Banque Postale Asset Management, SA au capital de 5.924.098,60 euros,
immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 879 553 857 - 34, rue de la Fédération
75015 Paris – Code APE 6630Z – N° TVA Intracommunautaire : FR 71 879 553 857**

